

FONDS CHACAR

Fonds de dotation (déclaré le 30/10/2009 auprès de la Préfecture de Paris)

SIREN : 531 550 036

199 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

ETATS FINANCIERS 2023

BILAN ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & Provision	Net	Net
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Fonds commercial Logiciels, droits et valeurs similaires Avances et acomptes Autres				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériels, ... Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de la dotation Autres titres immobilisés Prêts Autres				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Avances / acomptes versés sur commandes				
Créances				
Dotation: VMP	36 491,68		36 491,68	36 491,68
Disponibilités et VMP, hors dotation	174 257,30		174 257,30	165 287,75
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	210 748,98		210 748,98	201 779,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	210 748,98		210 748,98	201 779,43

BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds sans droit de reprise (dotation non consommable)	36 491,68	36 491,68
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	15 137,74	5 369,76
Résultat de l'exercice	8 969,55	9 767,98
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
FONDS ASSOCIATIFS	60 598,97	51 629,42
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150150	150150
Produits constatés d'avance		
DETTES	150 150,00	150 150,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	210 748,97	201 779,42

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Prestations de services facturées		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges		
Dons reçus		
Autres produits (dont cotisations)		
TOTAL I		
Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	50,00	100,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Versements à des tiers pour financer des actions sociales	300,00	
TOTAL II	350,00	100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-350,00	-100,00

Produits financiers :		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières	9 319,55	8 996,02
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		871,96
TOTAL V	9 319,55	9 867,98
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 319,55	9 867,98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	8 969,55	9 767,98
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
TOTAL VIII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Impôt sur les sociétés (IX)		
TOTAL DES PRODUITS	9 319,55	9 867,98
TOTAL DES CHARGES	350,00	100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 969,55	9 767,98

ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

PREAMBULE

Le fonds de dotation Fonds CHACAR poursuit deux objectifs définis par ses Statuts :

- 1) Financer, soit directement soit par l'intermédiaire d'une personne morale à but non lucratif éligible au régime du mécénat (i) des aides sociales dans tout pays en faveur de personnes dans le besoin, par des versements à des établissements d'enseignement, d'hébergement de personnes âgées et autres structures où se trouvent ces personnes et (ii) des structures agissant contre l'autisme.
- 2) Effectuer des versements à des associations de bienfaisance visées au 1 de l'article 200 du Code Général des Impôts.

Le Fonds poursuit un objectif d'intérêt général au sens de l'article 200 du Code Général des Impôts et n'a pas d'activité lucrative.

Les membres du Conseil d'administration, dont le Président, ne sont pas rémunérés. Aucun autre tiers n'a été non plus rémunéré depuis la constitution du Fonds Chacar.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois. Il fait apparaître :

- des ressources de 9 319,55 € consistant en produits financiers, à savoir les revenus (dividendes et intérêts) et plus-values générés d'une part par la dotation du fonds formée d'actions cotées et d'autre part par la trésorerie du Fonds,
- un résultat positif de 8 969,55 €,
- des fonds propres de 60 598,97 €
- une dotation non consommable de 36 491,68 € en valeur comptable,
- et un total de bilan de 210 748,98 €.

I – Faits significatifs de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Un don de 300€ a été versé en 2023 à l'association Anta Akhi France, qui gère un établissement pour adultes handicapés.

Aucun changement n'est intervenu en 2023 dans la composition du Conseil d'administration. Aucun changement de méthode comptable et aucun litige ne sont à signaler.

II - Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

III – Principes, règles et méthodes comptables

Les notes ou tableaux de l'ensemble de cette annexe font partie intégrante des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général 2014-03 et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IV - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En pratique, aucune immobilisation corporelle, incorporelle ou financière ne figure à l'actif du bilan du Fonds Chacar depuis sa constitution. Dans ces conditions, aucun tableau détaillant la variation des immobilisations n'est produit.

V - Créances

Le Fonds Chacar ne détient aucune créance sur un tiers, que ce soit à la clôture de l'exercice 2023 ou de l'exercice précédent 2022. Dans ces conditions, aucun tableau détaillant les créances n'est produit.

VI – Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les VMP sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ces VMP sont formées de la dotation (non consommable) du Fonds, inchangée depuis 2022, et des VMP hors dotation, en croissance sur 2023 comme le montre le tableau ci-dessous, pour l'essentiel grâce au résultat bénéficiaire de l'exercice 2023.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & Provision	Net	
Dotation (non consommable)	36 491,68		36 491,68	36 491,68

Disponibilités et VMP, hors dotation	174 257,30	174 257,30	165 287,75
---	------------	------------	------------

La dotation du Fonds, inchangée depuis l'exercice précédent 2022, est détaillée ci-dessous :

Nature des titres financiers	Nombre de titres	Valeur nette comptable en €
Actions Argan (société foncière cotée à la Bourse de Paris)	762	14 679,32
Actions Covivio (société foncière cotée)	555	6 233,65
Actions Mercialys (société foncière cotée)	855	15 576,97
Liquidités en attente de réinvestissement en valeurs mobilières		1,74
	TOTAL	36 491,68

VII – Dettes

Le passif du bilan fait apparaître 150 150€ de dettes, composées pour l'essentiel d'un prêt à taux zéro de 150 000€ consenti au Fonds Chacar et à échéance 30/06/2026. Les caractéristiques détaillées ont été présentées dans le rapport de l'exercice précédent 2022.